

APPEL À PROJETS

**DÉVELOPPEMENT  
PARTICIPATIF  
DU TERRITOIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTÉRIEURE**

*Participons au développement du territoire  
Participatieve ontwikkeling van de streek*

[www.partons2-0.eu](http://www.partons2-0.eu)





# Table des matières

Objectifs.....	4
Vivez l'expérience Partons 2.0.....	5
Qui peut candidater ? .....	5
Quel accompagnement est prévu pour les projets sélectionnés ? .....	5
1. Formation sur la participation citoyenne dans les ateliers d'expériences participatives.....	5
2. Accompagnement sur le terrain.....	6
Critères de sélection .....	7
Dépôt de candidature.....	8
Contexte général du projet Partons 2.0 .....	13
L'implication de la CCFI dans le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen.....	13
Pour en savoir plus sur Partons 2.0 .....	15
Deux projets pilotes .....	16
Deux nouveaux projets .....	18



# Objectifs

Les espaces ruraux du territoire transfrontalier du Westhoek (Flandre occidentale-Dunkerque-Côte d'Opale) font face à la **disparition des commerces et des services de proximité**. Les habitants dans leur globalité et plus particulièrement les habitants les moins mobiles sont touchés par ce phénomène.

Le projet Partons 2.0 a pour but de participer au développement du territoire et d'évaluer la demande et les besoins des habitants en mettant en place, sur le court et le long terme, des méthodes de travail innovantes. La **participation citoyenne** ainsi que la **coopération transfrontalière** sont deux axes forts de ce projet.

- La **participation citoyenne** et l'implication des habitants dans le développement de leur territoire et dans l'amélioration de leur cadre de vie permettent une meilleure prise en compte de leurs besoins. Elle peut avoir lieu dans la réflexion qui précède le développement du projet, mais aussi dans les phases de mise en œuvre.
- La **coopération transfrontalière** vise quant à elle à développer des solutions communes à des défis partagés par les différents porteurs de projets de part et d'autre de la frontière.



# Vivez l'expérience Partons 2.0

## Qui peut candidater ?

- Les communes, les collectifs citoyens et les associations ont l'opportunité de répondre à cet appel à projet et de bénéficier d'un accompagnement dans la phase de réflexion de leur projet. Jusqu'à trois porteurs de projet pourront bénéficier de cet accompagnement. Un partenariat entre une commune et une ou plusieurs associations constituera un atout dans la constitution du dossier.

## Quel accompagnement est prévu pour les projets sélectionnés ?

- Cet appel à projet vous donne l'opportunité d'apprendre et comprendre les principes de la participation citoyenne et de les mettre en pratique en bénéficiant d'un accompagnement professionnel. De plus, il s'agit de mettre en avant la coopération transfrontalière en échangeant sur les expériences vécues par les différents porteurs de projets de part et d'autre de la frontière.

### 1/ Formation sur la participation citoyenne dans les ateliers d'expériences participatives

- Le bureau d'études belge De Stuyverij, travaille sur l'ensemble des projets Partons 2.0. Il aura pour mission d'aider les porteurs de projets dans la compréhension et la mise en place de la participation citoyenne. Il le fera par le biais d'ateliers d'expériences participatives appelés « Stuyflab ». Ces ateliers réunissent des porteurs de projets français et belges et permettent d'échanger sur les expériences et les questions de chacun. Ces ateliers sont une occasion de travailler ensemble sur des défis communs et d'établir une stratégie de participation citoyenne sur le long terme.





## Appel à projets :

### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

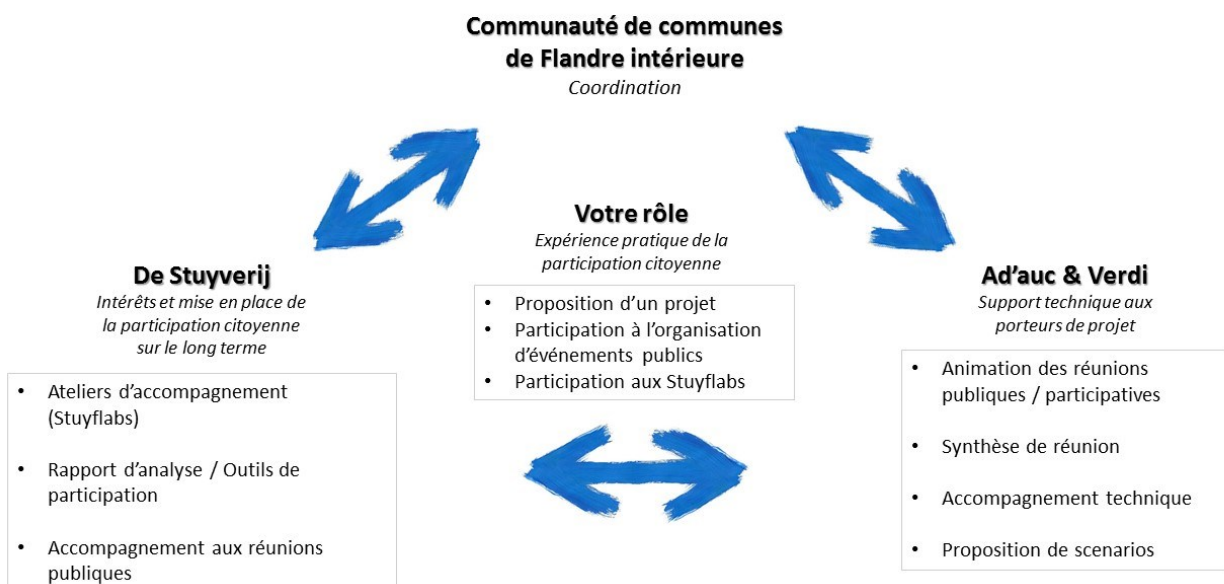
La participation à ces ateliers est primordiale pour le bon déroulement de vos projets, nous vous invitons donc à vérifier les dates suivantes sur vos agendas :

- Jeudi 03 octobre 2019 de 10h à 14h
- Jeudi 07 novembre 2019 de 10h à 14h
- Jeudi 28 novembre 2019 de 18h à 21h
- Jeudi 19 décembre 2019 de 10h à 14h
- Jeudi 30 janvier 2020 de 18h à 21h

Ces ateliers auront lieu de façon alternative de part et d'autre de la frontière, n'hésitez pas à nous faire savoir si vous êtes prêts à en accueillir un au sein de vos locaux !

#### 2/Accompagnement sur le terrain

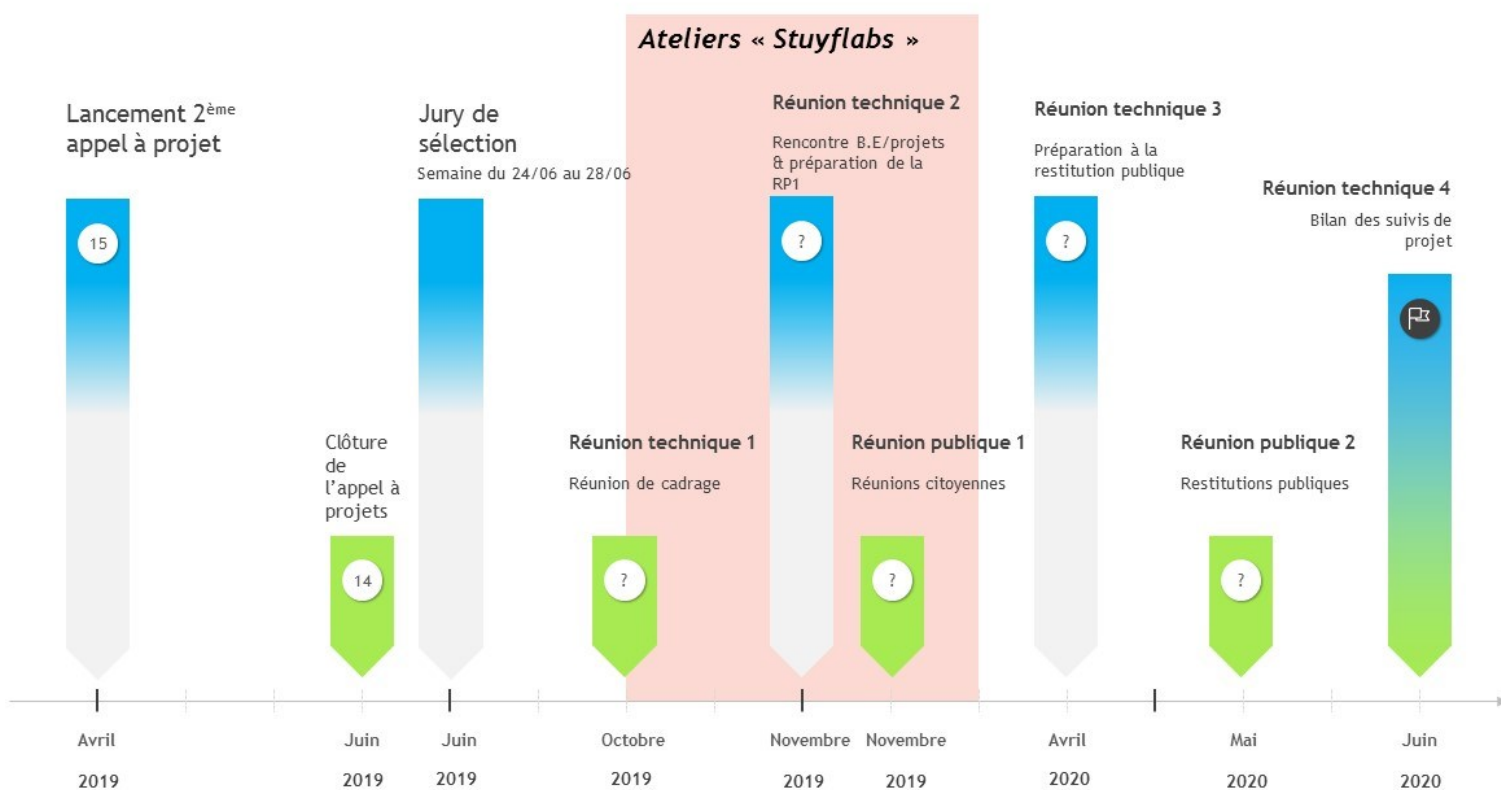
Les bureaux d'étude Ad'AUC & Verdi apporteront quant à eux un soutien technique aux porteurs de projet. Il sera en charge de l'animation des différentes **activités publiques de participation citoyenne** et de l'élaboration de pistes à suivre pour votre projet.



## Appel à projets :

### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

# Planning prévisionnel de Partons 2.0, 2<sup>ème</sup> appel à projet.



## Critères de sélection

Le jury de sélection composé d'élus et de techniciens en charge du suivi du projet Partons 2.0 se réunira au cours de la semaine n°25 afin de sélectionner les lauréats.

**Ne seront éligibles que les projets répondant aux critères présentés ci-après :**

- Projet qui répond aux défis des espaces ruraux
- Projet au service de la population
- Volonté de mettre en pratique des méthodes de travail innovantes (participation aux ateliers participatifs, échange transfrontalier, réunion participatives...)
- Prise en compte de la parole des habitants
- Participation/soutien de plusieurs instances (Commune, association, collectif citoyen)

Afin de présenter votre projet, nous vous invitons à compléter le formulaire qui se situe sur la page ci-après.



Appel à projets :

Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

# Dépôt de candidature

La date limite de dépôt du dossier de candidature est fixée au **vendredi 14 juin 2019** à l'adresse postale suivante :

Communauté de communes de Flandre intérieure  
Service Europe  
  
Hôtel communautaire  
222 bis rue de Vieux-Berquin  
59190 Hazebrouck

Ou à l'adresse e-mail suivante : [ehochart@cc-flandreinterieure.fr](mailto:ehochart@cc-flandreinterieure.fr)

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :**

Émilie HOCHART

Chargée de mission Europe

[ehochart@cc-flandreinterieure.fr](mailto:ehochart@cc-flandreinterieure.fr)

Tél : 03 74 54 00 70





**Appel à projets :**

**Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure**

**Présentation du porteur de projet**

**Nom de la structure principale porteuse du projet :**

.....

- Commune       Association       Autre : .....

**Nom, prénom et fonction du représentant légal de la structure :**

.....

.....

**Adresse postale :**

.....

.....

**Adresse e-mail :**

.....

**Téléphone :**

.....

**Site internet :**

.....

**Nom de(s) l'association(s) partenaire(s) ou de la commune partenaire du projet :**

.....

.....

.....

.....



## Appel à projets :

### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

## Présentation du projet

Prénom, Nom et fonction du (des) participant(s) aux ateliers d'expériences participatives « Stuyflabs » aux dates présentées page 6 (pouvant faire partie de la structure porteuse du projet principal et/ou commune ou association partenaires) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le(s) porteur(s) du projet(s) sont-ils susceptibles d'accueillir un ou plusieurs ateliers de participation citoyenne dans leurs locaux (environ 20 personnes par atelier) ?

Oui

Non

Quelle est votre expérience antérieure avec la participation citoyenne ?

.....

.....

.....

.....

De quelle manière souhaitez-vous impliquer la population ? <sup>1</sup>

*Information*

*Consultation*

*Codécision*

*Coproduction*

*Évaluation*



## Appel à projets :

### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

#### Libellé du projet :

.....

#### Nom, prénom et fonction du (des) responsable(s) en charge du suivi technique du projet :

.....

.....

#### Localisation du projet (vous pouvez joindre une carte indiquant la localisation du projet) :

.....

#### Présentation du projet, des objectifs et des besoins auxquels il répond :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

#### Quel public bénéficiera du projet ?

.....

.....

#### Moyens techniques et humains prévus pour le projet :

.....

.....

.....

\*\*\*

<sup>1</sup> La population est invitée à participer au projet et à partager ses idées par le biais de réunions participatives ou encore de boîtes à idées. Ce projet devra ainsi au minimum répondre aux critères de la consultation. Les différents niveaux de participation se définissent ainsi :

**Information** : Les experts présentent le projet aux habitants qui ne participent pas.

**Consultation** : On demande l'avis aux habitants, cet avis sera pris en compte dans la prise de décision finale du projet.

**Codécision** : l'avis des citoyens est requis à chaque étape du projet.

**Coproduction** : les citoyens participent directement au projet.

**Evaluation** : les habitants donnent leur avis sur leur expérience et la réalisation du projet.



**Appel à projets :**

**Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure**

**Sources de financement envisagées pour la réalisation du projet :**

.....  
.....

**Calendrier prévisionnel du projet :**

.....  
.....  
.....  
.....

***Vous pouvez joindre des documents, photos ou autres éléments  
que vous jugez pertinents à votre dossier de candidature.***



# Contexte général du projet Partons 2.0

La Communauté de communes de Flandre intérieure regroupant 50 communes et près de 104 000 habitants est impliquée, pour la période 2014-2020, dans le programme INTERREG France (Wallonie-Vlaanderen).

## L'implication de la CCFI dans le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen

L'initiative INTERREG a été lancée depuis 1990 dans le but de renforcer les liens entre les régions transfrontalières à travers l'Europe. Au fil des années, plusieurs programmes sont créés en fonction des zones géographiques. L'objectif est resté le même : encourager les partenaires de chaque côté de la frontière à travailler ensemble dans le cadre de différents projets.

Pour la période 2014-2020, la CCFI, est impliquée dans le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen. Le territoire d'action du programme comprend : en France, les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise; en Belgique, les provinces de Hainaut, de Namur, de Luxembourg et les provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale (arrondissements de Gent et d'Oudenaarde).



62.000 km<sup>2</sup>  
10.800.000 habitants/inwoners



## Appel à projets :

### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

Le programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen est financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et il cofinance à hauteur de 50% (ou 55%) des projets répondant aux axes suivants :

- Axe 1 – Améliorer et soutenir la collaboration transfrontalière en recherche et innovation
- Axe 2 – Accroître la compétitivité transfrontalière des PME
- Axe 3 – Protéger et valoriser l’environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières
- Axe 4 – Promouvoir la cohésion et l’identité commune des territoires transfrontaliers

La CCFI est chef de file du projet INTERREG **Qualicanes** pour la requalification de l’ancien poste frontière de Callicanes en un espace de qualité et multiservices pour les citoyens.

La CCFI est également partenaire de plusieurs projets INTERREG (elle reçoit une subvention pour la mise en œuvre d’actions) des projets suivants :

- **PARTONS 2.0**, Développement participatif du territoire
- **TEC !** Tous éco-citoyens
- **LYSE**, Gestion intégrée des eaux de surface dans les bassins de la Lys et de l’Yser
- **TRANSMOBIL**, Service de mobilité dans la zone rurale transfrontalière
- **EUROCYCLO**, Une expérience transfrontalière en vélo-tourisme
- **RURALITE**, Accroître l’attractivité transfrontalière

La CCFI est partenaire associé des projets suivants (elle est associée à certaines actions du projet sans recevoir de cofinancement) :

- **ESF/GT**, Emploi sans frontières
- **Compétences sans frontières/Grenzeloos Competent**, Évoluer, par le biais de la formation et de l’accompagnement transfrontalier, vers un marché de l’emploi sans frontières où l’offre et la demande sont mieux équilibrées.





## Appel à projets :

### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

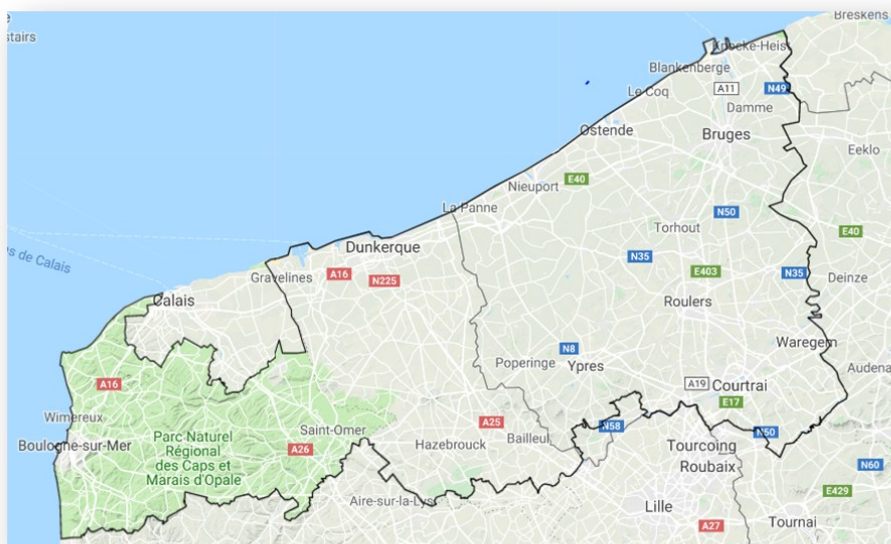
## Pour en savoir plus sur Partons 2.0

Cet appel est organisé dans le cadre du projet INTERREG V Partons 2.0, lequel s'inscrit dans le programme de coopération transfrontalière INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen du FEDER. La durée de ce projet est de 4 ans, il a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2016 et doit se terminer le 30 septembre 2020.

Partons 2.0 signifie « PARTicipatieve ONtwikkeling van de Streek » (développement participatif du territoire). Il regroupe au total 13 partenaires situés de part et d'autre de la frontière franco-belge.

Rôle	Nom de l'organisme
<b>Chef de file</b>	PWVL Provincie West Vlaanderen/Province de Flandre occidentale
<b>Partenaires du projet</b>	Communauté de Communes de Flandre intérieure (CCFI)
	Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF)
	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE 59)
	Conseil départemental du Nord (CD59)
	EGTS GECT West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale
	Cultuur Overleg zeven (CO7)
	Espaces Naturels Régionaux (ENRx)
	Parc Naturel Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)
Regionaal Landschap West-Vlaamse Heuvels (RLWH)	
<b>Partenaires associés</b>	Halle aux sucres
	Syndicat Mixte Flandre-Lys (SMFL)
	WesthoekOverleg (Who)

Les territoires concernés par Partons 2.0 sont les limites territoriales de chaque structure.



## Appel à projets :

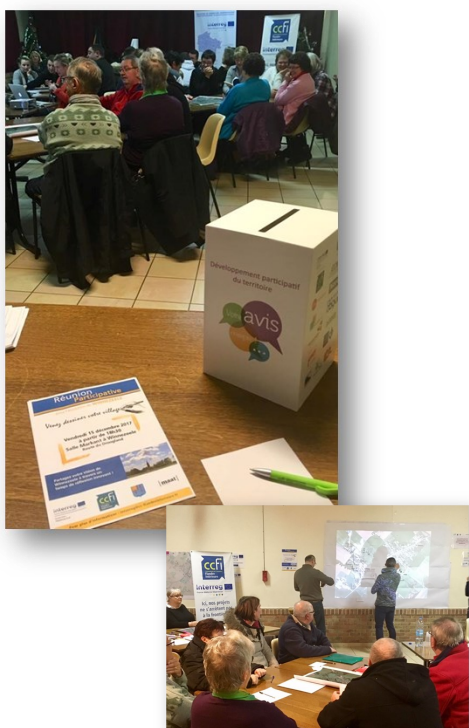
### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

## Deux projets pilotes

Durant la première phase du projet, deux projets pilotes ont été menés sur le territoire de la CCFI.

### 1/ Commune de Winnezele : Réflexion sur la réorganisation des espaces communaux

Ce projet pilote a été conduit par la CCFI avec l'aide du bureau d'étude belge Maat-Ontwerpers et des partenaires de Partons 2.0.



Pour recueillir l'avis des habitants concernant la commune, deux **boîtes à idées** ont été installées, l'une à la mairie et l'autre à la boulangerie du village pendant 6 semaines. Des bulletins ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants. Une **réunion participative** s'est déroulée le 15 décembre 2017. Cette réunion, sur le thème du dessin, s'est finalisée avec la réalisation d'une carte mentale de Winnezele par les villageois afin de dresser un état des lieux des besoins de la commune, en répondant aux questions suivantes :

1. **Quel est selon vous le bâtiment le plus important de votre village ?**
2. **Quel est selon vous l'élément contribuant à l'identité singulière de votre village ?**
3. **Quels sont les cheminements doux à créer, à préserver et/ou à conforter au sein de votre village ?**
4. **Quel est selon vous l'espace constituant un lieu de rencontre au sein de votre village ?**

Une réunion de restitution a eu lieu en juin 2018. À travers une visite interactive de Winnezele, les habitants ont pu découvrir des idées de projets à suivre pour l'avenir de leur village, selon leurs idées lancées lors de la première réunion participative.



## Appel à projets :

### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

## Callicanes : la requalification de l'ancien site douanier

Ce projet pilote a été porté par la Province de Flandre Occidentale et la CCFI.

Callicanes est un hameau et ancien poste douanier situé à la frontière franco-belge entre Godewaersvelde et Steenvoorde côté français et Poperinge côté belge. L'objectif de ce projet pilote était de définir comment réaménager cette **zone transfrontalière** afin de répondre au mieux aux **besoins des usagers** (habitants, entreprises, commerces et passagers). Pour ce faire, un **atelier de réflexion** de trois jours a été organisé avec la participation des principales parties concernées (habitants, commerces, techniciens et élus). L'objectif de ces trois jours était de recueillir les éléments nécessaires à la préparation des trois scénarios qui ont servi de base pour la réalisation d'un Masterplan pour la relance du site.



Le Masterplan a été présenté au public en avril 2018 via une visite guidée de Callicanes.

Sa mise en œuvre fera l'objet du nouveau projet INTERREG Qualicanes, dont la CCFI est chef de file.



## Appel à projets :

### Développement participatif du territoire de la Communauté de communes de Flandre intérieure

## Deux nouveaux projets

Suite à la réussite des projets pilotes, la CCFI a lancé un premier appel à projet en mars 2018. Cet appel à projet était ouvert aux communes du territoire de la CCFI. Deux projets font actuellement l'objet d'un accompagnement dans leur phase de réflexion avec les habitants. Les événements liés à ces projets se dérouleront entre avril et octobre 2019.

### 1/ Oudezeele : penser l'avenir du village

À l'occasion du projet de lieu multiservices au cœur du village, l'équipe municipale a souhaité inviter les habitants à réfléchir avec eux à l'avenir de la commune. Les 45 participants ont eu l'occasion de proposer leurs idées et de partager leurs besoins lors d'une réunion participative en avril 2019.



### 2/ Nieppe : Réaménagement des étangs rue du Pontceau

La commune de Nieppe a fait la récente acquisition d'une zone composée d'étangs et d'espaces boisés laissée à l'abandon. La commune souhaite développer une activité de loisirs et de détente et cherche à créer, à terme, un parcours reliant le parc du château, La Lys et les étangs. Elle souhaite impliquer la population dans la réflexion autour de ce projet pour ainsi définir le futur de ce lieu.

Une centaine d'habitants a pu partager ses idées lors de la réunion participative en avril 2019.

